



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/journee-de-debat-general-du-comite.html>

Journée de débat général du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies : les enfants de parents détenus

- Nos publications - Enfants de parents détenus en prison -
Date de mise en ligne : mercredi 14 décembre 2011

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Les journées de débat général, organisées chaque année par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, sont nées afin de contribuer à la bonne application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Le Comité des droits de l'enfant a été institué afin de veiller à la bonne application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989 ainsi que ses deux protocoles facultatifs additionnels à savoir le Protocole concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et le Protocole concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants datant tout deux du 25 mai 2000.

Chaque année, le Comité organise une journée de débat sur un article de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE). Cette année 2011 a été consacrée à son article 9, qui traite des questions liées au droit de vivre en famille. Plus précisément, le débat s'est penché sur la situation des enfants de parents détenus.

Suite à sa participation à cette journée de débat, la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) a souhaité réaliser une synthèse sur le sujet. Au préalable, une présentation de ce que constitue une journée de débat vous sera proposée.